SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- Réseau de transport d'électricité - I4
- Réseau ferré - T1
- Servitudes de dégagement des aérodromes - T5
- Construction et exploitation de pipe-lines (S.P.S.E) - I3
- Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques - I1
- Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération - EL11

INFORMATIONS

- Bois et forêts soumis au régime forestier
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Natura 2000 - ZSC
- Chemin inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Périmètres de protection de captage NON DUP

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- Puits de captage

Exposition au plomb :
L'ensemble du département est classé zone à risque
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application

Sources de données : DDT 01 / SNCF / RTE / DREAL Rhône Alpes / ONF / S.P.S.E CG01 / ARS
Fond de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés

Avertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires.
L'identification de l'ensemble des servitudes potentielles sur un territoire communal n'étant jamais acquise, la DDT ne peut garantir la stricte exhaustivité de l'ensemble des servitudes présentées sur le plan.
Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.

PREFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayer CS 90410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Service Prospective Urbanisme Risques
Unité SIG

6.2

Plan local d'urbanisme

Plan de servitudes et d'informations

Commune de St Martin-du-Mont
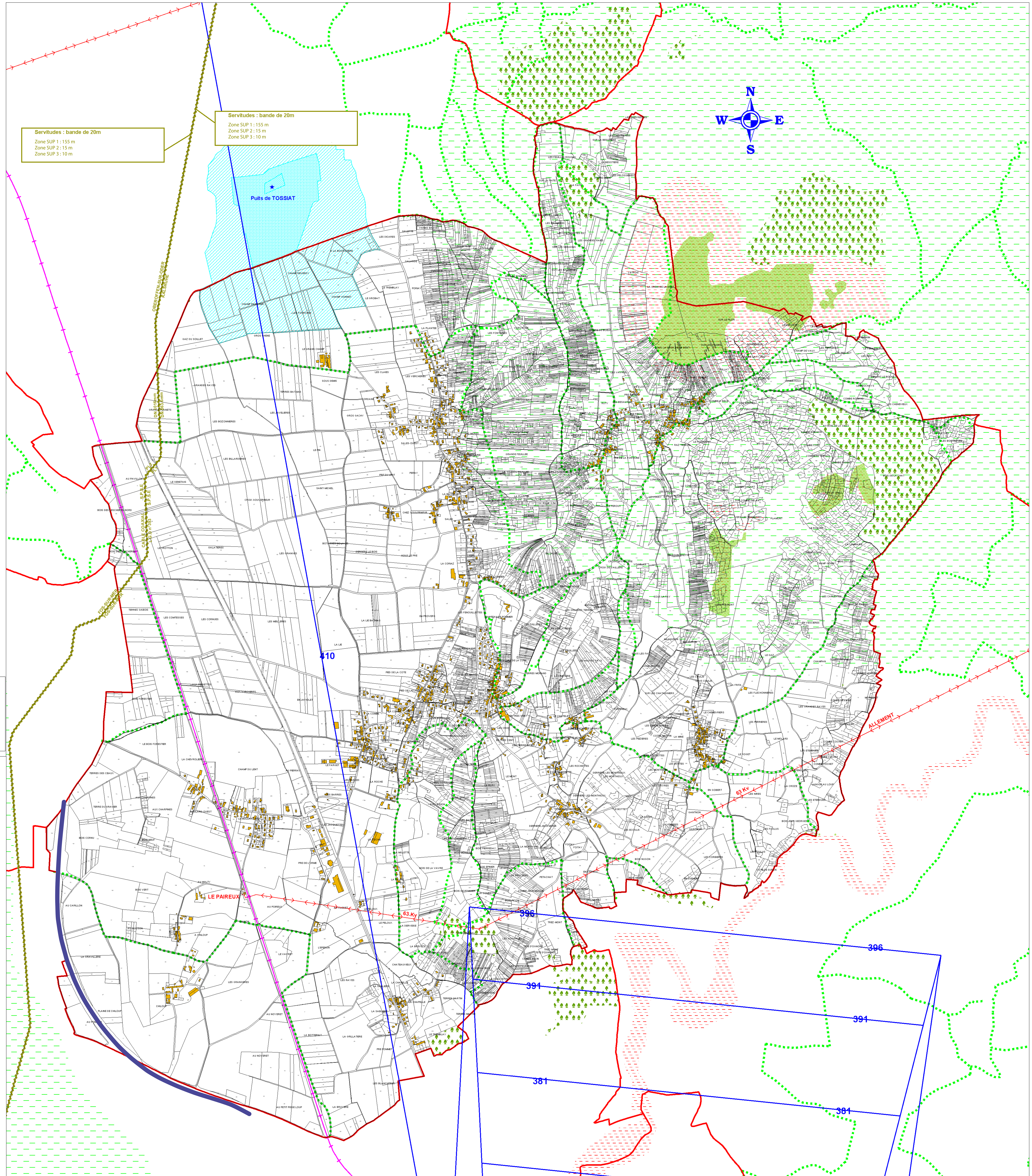
Echelle : 1/ 10000
Date de réalisation : 22/05/2013
Actualisé le :
Actualisé le :
Actualisé le :